



A. N. I. M. A.

ASSOCIATION NYONNAISE D'INITIATIVES MÉDICALES POUR L'AFRIQUE

Association loi 1901, J.O. du 11 novembre 2000

Président fondateur : Docteur Yves Menguy

Secrétaire : Mme Lyliane Menguy - Trésorière : Mme Valérie Ruel

40 Avenue Paul Laurens - BP N° 37 – 26111 NYONS Cedex

Tél : 06 89 33 48 54 - e-mail : anima-ong@orange.fr

Site Internet et blog : <https://anima-ong.fr/>

Décembre 2022

ISSN : 2112-2083

Sommaire :

Éditorial.....	1
L'Atelier	1
Marins SF	2
Contrat d'engagement républicain	2
Informations.....	2

Atelier

Laines et colliers

L'atelier « Laines et Colliers », création de Lyliane sera présent à la salle Roumanille à Nyons, pour sa traditionnelle exposition-vente, lors des Fêtes de fin d'année, les après-midi de 14h à 18h du vendredi 23 décembre au 1^{er} janvier inclus ; jeudi 29 décembre de 9h à midi et de 14h à 18h; fermeture le jour de Noël.

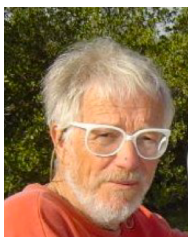
Les revenus de l'Atelier nous permettent d'offrir une bourse aux étudiants (médecins, sages-femmes, infirmiers) pour leur formation de soignant, tant au Mali qu'en Casamance.



Rédaction : Yves Menguy
Maquette et mise en page : Philippe Ador

Bulletin informations N° 2/2022

Éditorial



La pandémie Covid sévit toujours.

Il convient de continuer à se protéger et à protéger les personnes fragiles, tant par le port du masque en milieu fermé que par la mise à jour de nos vaccinations.

Le gouvernement du Mali, issu de deux putschs, hostile à la présence militaire de la France nous a contraint à retirer nos troupes et à réorganiser leur présence au Sahel ; et surtout il interdit depuis peu toute activité aux ONG françaises ou aux ONG à financement français, ce qui oblige à la mise en veilleuse de tous les projets tant pour ANIMA que pour les associations amies SMARA et VIA SAHEL. L'inquiétude est immense quant aux actions humanitaires engagées et chacun appréhende le retentissement sur la population malienne déjà en grande difficulté mais qui, paradoxalement, ne réagit pas à ces décisions invraisemblables de leurs dirigeants, d'autant que le pays reste secoué par le terrorisme islamique de plus en plus actif.

La Casamance demeure plus calme heureusement même si le Sénégal se révèle parfois explosif sur le plan de sa politique interne !

Quant à la vie de notre association, nous devrions pouvoir tenir notre Assemblée Générale le samedi 30 septembre à 15 heures à Nyons.

Nous espérons mener une mission en Casamance en février prochain après avoir été contraints de repousser celle projetée en décembre, pour des raisons de sécurité :

- encadrement de l'activité échographique des sages-femmes sur les îles.
- accompagnement de la médecine scolaire sur le plan ophtalmologique
- mission dentaire au cabinet de Nioumoune
- contacts avec les nouvelles autorités médicales de Casamance afin de définir comment poursuivre nos actions et envisager tous les ressorts notre collaboration à venir.

Nous assurons Fulvio qui préside le CPAS de Pavie de toutes nos amicales pensées dans l'épreuve de santé qu'il traverse. Malgré toutes ces vicissitudes, et nous pensons aussi, bien sûr, à la guerre atroce contre la population en Ukraine, nous restons confiants sur l'avenir de nos actions et vous remercions pour le soutien que vous continuez à nous accorder.

Nous vous présentons tous nos meilleurs vœux pour 2023 et vous souhaitons de passer de très belles Fêtes.

Prenez soin de vous !...

« BONNE ET HEUREUSE ANNEE 2023 »

Marins SF

Nous avons signé avec « MARINS SANS FRONTIERES » un contrat pour l'utilisation et la gestion de la pirogue « Kas-soumaye » mise depuis 2010 à notre disposition et à celle des différentes associations venant travailler sur les îles de Basse-Casamance. Hyacinthe, notre représentant au Sénégal, continue à assurer la gestion de l'embarcation pour laquelle « Marins SF » finance un nouveau moteur HB 40 CV Yamaha qui vient de nous être livré.

Jean Ducluzeau président de l'ONG et Bernard Lafourcade son représentant en Casamance assistaient, venus de Paris, à notre AG fin septembre.

Après plus de 20 années à la tête de l'association, Jean Ducluzeau, bientôt centenaire, quitte la présidence de « Marins SF » dont le CA élira dans les premiers jours de janvier son nouveau président.

Nous remercions Jean Ducluzeau pour le soutien qu'il a apporté à ANIMA depuis treize années en mettant à notre disposition cette pirogue et lui renouvelons tous nos sentiments amicaux reconnaissants en sachant que « MARINS SF » poursuivra en Casamance sa collaboration avec ANIMA.



Contrat d'engagement républicain

Toute association ou fondation qui sollicite l'octroi d'une subvention auprès d'une autorité administrative ou d'un organisme chargé de la gestion d'un service public industriel et commercial s'engage, par la souscription d'un contrat d'engagement républicain précise l'article 10-1 de la [Loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations](#).

L'engagement est le suivant :
1° respecter les principes de liberté, d'égalité, de fraternité et de dignité de la personne humaine, ainsi que les symboles de la République au sens de l'article 2 de la Constitution ;
2° ne pas remettre en cause le caractère laïque de la République ;
3° s'abstenir de toute action portant atteinte à l'ordre public.

L'association s'engage à respecter les principes inscrits dans le contrat d'engagement républicain qu'elle a souscrit et en informe ses membres par tout moyen, en l'occurrence un article spécifique sur notre site Internet que vous pouvez consulter.

Voici les sept engagements :
Engagement n° 1 : Respect des lois de la République
Engagement n° 2 : Liberté de conscience

Engagement n° 3 : Liberté des membres de l'association
Engagement n° 4 : Egalité et non-discrimination

Engagement n° 5 : Fraternité et prévention de la violence
Engagement n° 6 : Respect de la dignité de la personne humaine

Engagement n° 7 : Respect des symboles de la République

Informations

Nous vous rappelons l'adresse internet sur laquelle vous retrouverez l'intégralité du site et du blog, géré par Pierre :

<https://anima-ong.fr>

Nous vous incitons, et vous en remercions, à vous rendre sur ce site et à l'alimenter de vos commentaires et suggestions. Des mises au point sur l'épidémie Covid devraient vous intéresser.

Nous vous remercions de continuer à nous soutenir par la cotisation qui reste fixée à 15 euros et/ou par un don, selon vos possibilités. Il vous sera délivré un reçu fiscal permettant une réduction d'impôts de 66%.

Nous restons en relations avec Via Sahel au Mali qui, malgré les exactions djihadistes et les incertitudes politiques, voudrait permettre à l'équipe locale la poursuite de son projet de forage de puits en Pays Dogon et apporterons, si cela redevient possible, notre soutien financier à la création d'un nouveau puits.

Marcel, chirurgien-dentiste envisage, après bien des ennuis de santé une mission aux côtés de Bernardin sur le cabinet dentaire que nous avons installé à Nioumoune.

Lors de la mission de décembre dernier ANIMA a pu rencontrer les autorités médicales de Casamance qui nous ont assuré de leur soutien tout en nous remerciant pour nos actions de développement auprès de la population enclavée des îles.

Nous prévoyons de tenir, rappelons-le, notre Assemblée Générale le samedi 30 septembre 2023 à 15 heures à Nyons au centre Saint-Vincent et vous le confirmerons. Prenez en note dès maintenant !...

Un grand MERCI à vous toutes et tous.